

Classement sans suite d'une plainte pour abus de confiance,

Par henzel, le 08/12/2008 à 21:59

J'ai déposé plainte au prés du commissariat de Police concernant une affaire de vol, abus de confiance assez compliqué : l'année derniére au mois de Novembre, j'ai été chez une amie avec ma console de jeux (Wii de Nintendo) pour y passer la soirée. Le soir même, j'ai préféré la laisser chez elle, devant retourner chez moi, et ayant confiance en elle. Je ne l'ai pas récupéré des le lendemain, ayant des affaires personnelles a régler. Au milieu du mois de Décembre, j'ai essayer de la récupérer, la sollicitant par téléphone, message, petit mots dans sa boite a lettre, sans aucune réponse. J'ai bien compris que cette amie me faisait la gueule concernant ma réconciliation avec mon fiancée mais je continuez de la solliciter pour récupérer mes affaires.

Cependant, fin décembre, mon ami a insisté pour récupérer cette console. Aprés quelque messages confus, elle assure que sa mére va déposer la console chez moi. Aprés plus d'un heure d'attente, nous la rappelons pour savoir si elle arrivait et elle a prétexté qu'elle c'était fait cambrioler.

On cherche alors une solution concernant cette console et les jeux (montant de 500euros) et la, le téléphone est passé de main en main pour que je me fasse insulté, menacé si je ne donner pas la facture de cette console. J'ai évidemment dit que j'allai porter plainte d'où l'énervement de toute sa famille me concernant, et toutes les menaces. Le lendemain j'ai effectivement était porter plainte.

De là c'est déroulé une année difficile, cette personne étant dans ma classe, ainsi que ses amies, m'en on fai voir toutes l'année, meme la direction du Lycée en était consciente mais n'a pas été capable d'agir. Menaces, insultes, harcélements par téléphone, accidents de voitures provoqués par leurs connaissances, ma famille a du subir sa, mes amies du Lycée aussi, ma vie scolaire et l'obtention de mon Bac ont été plus que difficile.

J'ai fait appel a la police plusieurs fois, mon pére est témoin de m'avoir déposé avec cette console, j'ai les factures, le message prouvant qu'elle allez me déposer la console, etc etc ...

Lors de la confrontation au commissariat, meme un individu dénué de bon sens aurai compris qu'elle mentait (elle ne s'est jamais fait cambrioler, elle n'a jamais eu mes affaires, etc ...). Aujourd'hui, avant meme que j'apporte les factures pour le dossier, ma plainte a été classé sans suite.

Que puis-je faire ? Ce n'est pas une question d'argent, je me doute que je ne récupérerai jamais mes biens, mais j'aim